



ÇA VA,
TOI ?

ETIAS
SOLIDARITY

ÇA VA, TOI ?

Appel à projets sur le bien-être mental des jeunes

Soutenir les écoles secondaires, les centres psycho-médico-sociaux (CPMS) et leurs partenaires en Belgique dans la mise en œuvre de projets concrets destinés à aider les élèves à développer une relation plus saine avec les écrans, à améliorer la qualité de leur sommeil, à mieux gérer leur stress et à renforcer leurs liens sociaux.

Les demandes seront acceptées du 1er septembre 2026 au 16 octobre 2026.

Les projets doivent démarrer au plus tard au cours du premier semestre 2027. Les projets déjà en cours sont également éligibles, à condition que le financement demandé serve à soutenir leur développement, leur extension ou leur montée en impact.

Les aides financières oscillent entre 10.000 € et 15.000 € par projet, pour un montant global à distribuer de 150.000 €.

À propos

Avec « Ça va, toi ? », Ethias Solidarity invite les écoles secondaires, les centres psycho-médico-sociaux (CPMS) et leurs partenaires à soumettre des projets qui renforcent le bien-être mental des jeunes de 12 à 18 ans. L'appel porte sur quatre facteurs qui protègent le bien-être mental : le sommeil, le stress, les relations sociales et les habitudes numériques.

Pourquoi cet appel?

Le bien-être mental des jeunes est de plus en plus sous pression. Les écoles et les centres PMS le constatent au quotidien et sont bien placés pour sensibiliser, proposer des outils concrets ou intervenir tôt.

Nous cherchons donc des projets qui vont plus loin que la seule sensibilisation. Des projets qui aident les jeunes à adopter des habitudes plus saines, à renforcer leurs relations sociales et qui leur donnent des stratégies concrètes pour trouver un bon équilibre.



Que prend en charge l'appel ?

Les projets doivent traiter au moins l'un des quatre thèmes suivants. Les candidats ont la possibilité de combiner plusieurs thèmes si les connexions entre eux sont pertinentes par rapport au besoin identifié.

Thème	Cela peut comprendre, sans s'y limiter
Sommeil	Initiatives favorisant un sommeil de qualité, un repos suffisant et une bonne récupération mentale: mise en place de routines, sensibilisation aux besoins en sommeil, pratiques de détente ou de décompression, et engagement actif des familles ou des communautés scolaires.
Stress	Des méthodes efficaces pour les jeunes afin de reconnaître et de gérer la pression: stratégies d'adaptation, régulation des émotions, accès à un soutien approprié, routines de gestion du stress et aménagement du cadre de vie afin de réduire les sources de pression évitables.
Qualité des relations sociales	Initiatives renforçant le sentiment d'appartenance, le soutien entre pairs et les relations de confiance: réduction de l'isolement et de la solitude, promotion d'une gestion constructive des conflits et implication des familles, de la communauté scolaire ou des acteurs locaux lorsque cela est pertinent.
Bien-être numérique	Initiatives destinées à soutenir les jeunes dans l'établissement de relations équilibrées, réfléchies et informées des écrans, des réseaux sociaux et des espaces en ligne, notamment à travers l'éducation aux médias, adoption de pratiques numériques sûres et proposition d'activités hors ligne favorables à leur bien-être.

Niveaux d'intervention

La prise de conscience et l'éducation: lorsque celles-ci sont associées à une action tangible, à un engagement continu ou à une approche visant à un changement de comportement ou d'environnement;

La prévention: consolider les facteurs de protection et adopter des habitudes saines avant l'émergence des problèmes;

L'action/intervention précoce: repérer les premiers signes de vulnérabilité et agir avant que les difficultés ne s'intensifient.

Hors sujet

Bien que très importants, les projets principalement axés sur le diagnostic, la thérapie, le traitement clinique ou les soins de santé mentale spécialisés ne sont pas éligibles dans le cadre de cet appel à projets. Les candidats devront toutefois veiller à orienter les jeunes vers des professionnels ou des services qualifiés lorsque leur situation nécessite une prise en charge ou un traitement adapté.

Critères d'éligibilité

Le demandeur principal officiel doit être :

- Un établissement d'enseignement secondaire situé en Belgique.
- Un centre PMS situé en Belgique.
- Autre, en partenariat avec une école ou un centre PMS

Le demandeur principal a la possibilité de soumettre un projet de manière individuelle ou en collaboration avec un ou plusieurs partenaires. Ces partenaires peuvent comprendre d'autres établissements d'enseignement secondaire, des centres d'accompagnement scolaire, des organisations ou foyers de jeunesse, des associations à but non lucratif, des entités sportives et culturelles, des acteurs publics locaux, des organismes de santé ou de prévention, des organisations communautaires, ou tout autre acteur dont l'implication est pertinente pour le projet.

Un partenariat n'est pas une condition d'éligibilité incontournable. Cependant, des coalitions solides et pertinentes pourront bénéficier d'une meilleure évaluation qualitative, à condition que l'expertise, la proximité avec les jeunes, la répartition des rôles et la contribution de chaque partenaire apportent une réelle valeur ajoutée au projet. En cas de partenariat, les organisations devront désigner un demandeur principal. Celui-ci sera responsable du dépôt de la candidature, de la signature, de la gestion financière ainsi que de la remise des rapports de suivi.

Cadre des projets attendus

Ethias se montre réceptif à divers formats. Les projets peuvent agir à différents niveaux : développement des compétences individuelles, soutien entre pairs, pratiques pédagogiques, culture scolaire, implication des familles ou mobilisation de l'écosystème local. Ils peuvent expérimenter une nouvelle approche ou adapter et enrichir une pratique prometteuse déjà en place.

Exemples (liste non exhaustive) :

- une série d'ateliers et d'activités pratiques permettant aux élèves de développer des stratégies d'adaptation et des routines plus saines.
- des initiatives réalisées par des pairs ou élaborées par des jeunes favorisant les interactions sociales, le sentiment d'appartenance, le soutien mutuel et les relations de confiance ;
- Des stratégies déployées à l'échelle des établissements qui favorisent durablement l'adoption d'habitudes numériques plus saines ;
- des outils, des ressources ou des initiatives qui soutiennent les familles et les établissements scolaires à promouvoir ensemble un sommeil de qualité et des usages numériques plus équilibrés;
- ...

Critères de sélection

Les candidatures feront d'abord l'objet d'une vérification au regard des critères d'éligibilité. Seules celles qui répondent à l'ensemble de ces critères seront ensuite soumises à une évaluation qualitative.

Critères d'éligibilité	Condition requise
Candidat principal	Un établissement d'enseignement secondaire, un centre PMS situé en Belgique ou une autre organisation, en partenariat avec une école ou un centre PMS
Public visé	Jeunes de 12 à 18 ans dans le cadre de l'enseignement secondaire.
Lien thématique	Au moins un des quatre thèmes de l'appel à candidatures est traité.
Montant requis	Entre 10.000 € et 15.000 €.
Annexe financière	Un budget précis du projet est annexé.
Complétude	Tous les champs et documents requis du formulaire sont complétés.
Géographie	Le projet sera réalisé en Belgique.
Date de réalisation du projet	Le projet commencera au plus tard au cours du premier semestre 2027.
Rapportage	Le porteur du projet s'engage à réaliser un rapport à la fin du projet et, si celle-ci se situe après le premier semestre de 2027, un rapport régulier d'avancement du projet (fréquence à définir, selon la durée du projet)

Évaluation qualitative

Critère	Ce que le jury évaluera
Pertinence et adéquation des thèmes	Un besoin clairement défini et une contribution persuasive à la sensibilisation, en lien avec l'impact et l'action, à la prévention et/ou à l'intervention précoce, dans le cadre d'un ou plusieurs thèmes d'appel.
Intégration de la voix des jeunes	Les jeunes jouent un rôle essentiel dans la compréhension des besoins, la conception, l'expérimentation, la réalisation et/ou l'évaluation du projet.
Puissance potentielle de la coalition / de l'écosystème	Lorsque des partenaires sont impliqués, leur expertise est complémentaire, leurs rôles sont clairement définis et la collaboration améliore concrètement le projet.
Capacité d'expansion	Le projet peut être déployé au-delà du groupe ou de la structure d'origine. Son approche peut être reproduite, donner lieu à des ressources réutilisables ou inspirer des initiatives dans d'autres contextes.
Changement sur le long terme	Le projet permet de pérenniser une pratique, une compétence, un outil, un partenariat ou une structure au-delà de la période de financement par Ethias.
Pratique et tangible	Les actions, la planification, les responsabilités et le budget sont alignés et réalisables en fonction des ressources disponibles et de la durée du projet.
Réaliste envers l'impact	Le changement attendu est plausible et équilibré. Le projet prévoit un plan réaliste pour évaluer les progrès et tirer des enseignements de ce qui a fonctionné, pour qui et dans quelles circonstances.

Calendrier prévisionnel

Phase	Date
Date d'ouverture de l'appel	1er septembre 2026
Date limite de soumission des candidatures	16 octobre 2026
Vérification et évaluation de l'éligibilité	Octobre – novembre 2026
Décision et proclamation du jury	D'ici la fin novembre 2026
Durée de réalisation du projet	Début en premier semestre 2027 au plus tard.

Ethias se réserve le droit de solliciter des précisions ou des informations supplémentaires durant l'évaluation. Le dépôt d'une candidature ne garantit pas l'octroi d'un financement. Le jury peut recommander une contribution inférieure au montant sollicité, sous réserve de la faisabilité du projet.